

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} JUIN 2026

Le Conseil Municipal a été légalement convoqué le 27 mai deux mille vingt-six.

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard COLLE, premier adjoint au Maire.

Présents : M. ANTOINE Denis - AUBERT Cyrille - COLLE BERNARD – DEMANGE Thierry - GRANDJEAN Richard – GRANGÉ Eric - MAGNIER Bastien - POBEY Rémi – SAVIGNARD Michaël - Mmes BETTON-PARISSET Sylvie - CUFFEL Sabrina - FLON Rachel - MASSON Nathalie - MICLO Odile

Excusés ayant donné procuration : M. BOULANGEOT André à M. COLLE Bernard – Mme GUIDAT Nadia à M. Richard GRANDJEAN

Absente : Mme Anne-Laure BAUMGARTNER

Absentes non excusées : Mmes Laurence BILLOIR – Lise CARLIER-DIAZ

Madame Sabrina CUFFEL a été élue secrétaire de séance

Ordre du jour :

BIENS COMMUNAUX

- Désaffectation et déclassement du domaine public d'un bien communal

VENTE ECOLE MATERNELLE HAUT-DE-CHAUMONT – REVISION DU PRIX DE VENTE

Le Président de séance rappelle à l'assemblée que, par délibération n°2025-033 en date du 21 mai 2025, le Conseil municipal avait approuvé la vente du bâtiment de l'école du Haut de Chaumont pour un montant de 270 000 €.

Considérant l'estimation de la valeur vénale du bien situé Place du Maréchal Lyautey, établie par le service des Domaines par courrier en date du 20 mars 2025,

Considérant l'importance des travaux à réaliser par l'acquéreur, celui-ci a sollicité une révision du prix de vente, proposé désormais à 260 000 €.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la cession définitive du bien au prix de 260 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la vente de l'école maternelle du Haut de Chaumont au prix de 260 000 euros ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette vente ;
- **PRÉCISE** que la recette correspondante sera inscrite au budget principal 2026, au compte 7751.

VOTE : A l'unanimité

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La séance est levée à 19h45

P/ Le Maire empêché
Bernard COLLE

La secrétaire
Sabrina CUFFEL

